



MAIRIE D'UNIAS

Le bourg
42210 UNIAS
Tel: 04-77-54-43-59

EXTRAIT REGISTRE DES DELIBERATIONS

13 mai 2024

N°14/2024

Le 13 mai 2024, le Conseil Municipal d'Unias s'est réuni dans la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur DUPORT Yves, Maire d'Unias, dûment convoqués le 02 mai 2024.

Présents : Yves DUPORT, Marc MARLEF, Cyrielle GOUNY, Martine GUICHARDET, Patrick RAIMOND, Joseph BRANCATO et Christophe ROME

Absents excusés : Christophe RIOCREUX (pouvoir à Yves DUPORT), Julien VEY

<u>NBRE DE CONSEILLERS</u>	en exercice :	09
	présents :	07
	votants :	08

Date convocation : 02 mai 2024

Secrétaire de séance : Joseph BRANCATO



OBJET : Fonds de soutien LFA : demande de fonds de concours

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.5216-5 VI,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2017-410 du 16 octobre 2017 portant modification des statuts de Loire Forez agglomération,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 15 novembre 2022 approuvant le Règlement d'attribution des fonds de concours de Loire Forez agglomération au titre du fonds de soutien aux investissements communaux mis en œuvre pour la période 2023-2026,

Considérant que la commune d'Unias Souhaite installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école et que ce projet est éligible à l'attribution d'un fonds de concours au titre de l'enveloppe de 200 000€ mise en place par LFA dans le cadre du fonds de soutien, il est envisagé de solliciter l'attribution d'un fonds de concours à Loire Forez agglomération.

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part de financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement prévisionnel joint en annexe,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203150-20240513-DEL142024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/05/2024
Publication : 16/05/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Où l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Sollicite un fonds de concours à Loire Forez agglomération au titre du Fonds de soutien aux investissements communaux (**enveloppe n° 1**) en vue de participer au financement de l'installation d'un système photovoltaïque à l'école, à hauteur de **2 872 € maximum (reliquat de l'enveloppe n°1 déjà sollicité)**.

A UNIAS
Certifié exécutoire
Le 14 mai 2024

Le Maire,
Yves DUPORT



Le secrétaire de séance
Joseph BRANCATO



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203150-20240513-DEL142024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/05/2024
Publication : 16/05/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



FONDS DE SOUTIEN LOIRE FOREZ AGGLO 2023-2025

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Nom de la commune maître d'ouvrage: UNIAS
 Libellé du projet: installation d'un système photovoltaïque à l'école

Demande de fonds de concours au titre de l'enveloppe:
 Enveloppe n°1 (200 000 €)
 Enveloppe n°2 (1 085 000 €)
 Enveloppe n°3 (1 715 000 €)

Si la demande porte sur le cumul des 2 enveloppes, merci d'établir un seul plan de financement mentionnant les 2 fonds de concours

Préciser si le plan de financement est exprimé en montants:

- TTC (pour les projets non éligibles au FCTVA)
 HT (pour les projets éligibles au FCTVA)

DEPENSES DE L'OPERATION		DEPENSES DE L'OPERATION	
POSTES DE DEPENSES	Montant prévisionnel	POSTES DE RECETTES	Montant prévisionnel
Acquisés de réception - Ministère de l'Intérieur 0470214203150-20240513-DEL142024-DE	32 904.11	Département	16 452.05
Acquisé certifié exécutoire		Fonds de concours sollicité au titre du fonds de soutien (maximum 50% du montant de l'autofinancement de la commune)	2 872
Réception par le préfet Publication : 16/05/2024			
Poste à l'autorité compétente par délégation			
TOTAL	32 904.11 €	TOTAL	19 324.05 €





Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203150-20240513-DEL142024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/05/2024
Publication : 16/05/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

